SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – Centre William-Hingston
Lundi 13 avril 2026 à 14h

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du centre William-Hingston], tenue le mardi 7 avril 2026 à 14h, au centre William-Hingston, 419 rue Saint-Roch H3N-1K2, à Montréal.

PRÉSENTS :

Kamila Ladet
Stéphane Colpart
Chantal Tapin
Tracey Johnson
Isadora Borges Monroy

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Beny Bouganim – Direction

PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE :

Aucune

MEMBRES ABSENTS :

Mélanie Bergeron
Elsie Sousa
Stella Bailakis

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

Beny Bouganim, en l'absence d'une présidente ou d'un président, déclare la séance ouverte. Il est 14h10.

Concernant la présidence du conseil d'établissement, Beny Bouganim informe les membres qu'il est toujours en attente d'un retour de l'organisme **Cuisines et Vie collectives Saint-Roch**. Il avait été envisagé que la nouvelle directrice puisse éventuellement occuper ce poste. De nouvelles démarches seront entreprises auprès de la directrice.

Par ailleurs, Beny Bouganim revient sur la composition du conseil d'établissement, plus précisément sur le nombre d'élèves membres. À la suite d'échanges avec le bureau des affaires juridiques, une demande visant à augmenter le nombre d'élèves de 2 à 6 a été amorcée. Toutefois, ce changement ne pourra entrer en vigueur qu'à compter de la prochaine année scolaire. Pour l'année en cours, le conseil doit donc maintenir la participation de seulement deux élèves.

Beny Bouganim a rencontré les sept élèves ayant participé au dernier conseil d'établissement afin de leur expliquer la situation. À la suite de cette rencontre, il a été convenu que Isadora Borges Monroy et Stella Bailakis occuperont les deux postes disponibles. Les autres élèves sont les bienvenus et pourront assister aux rencontres à titre de membres du public.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Beny Bouganim que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité (01-CE-13/04/2026)

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum
   1.1. Vérification du quorum
   1.2. Responsable de la gestion du temps
   1.3. Responsable de la prise des notes et du procès-verbal
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (16 février 2026)
   3.1. Suivi au procès-verbal
4. Parole au public
5. Formation obligatoire - suivi
6. Points d'information
   6.1. Mise en œuvre du Projet Éducatif 2023-2027
   6.2. Poste de technicienne en Loisirs
   6.3. Formation d'un conseil d'élèves au centre William-Hingston
   6.4. FGArts 2025-2026
   6.5. Cabane à sucre – avril 2026
   6.6. Sorties de fin d'année
   6.7. Session d'été 2026
   6.8. TEAMS – nouvelles restrictions

7. Dossiers où il est question de consulter
   7.1. Critères de sélection d'une direction d'établissement

8. Dossiers où il est question d'approuver (15 minutes)
   8.1. Aucun

9. Suivi sur le budget

10. Tour de table des diverses instances représentées
    10.1. Élèves
    10.2. Enseignants
    10.3. Professionnels
    10.4. Personnel de soutien
    10.5. Organisme sociocommunautaire

11. Levée de la séance

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU (DATE)

IL EST PROPOSÉ par Beny Bouganim que le procès-verbal de la séance du mardi 7 avril soit approuvé sans modifications.
Approuvée à l'unanimité (02-CE-07/04/2026)

3.1 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Le suivi du dernier procès-verbal est fait.

4. PAROLE AU PUBLIC

Nous n'avons pas de membres du public.

5. FORMATION OBLIGATOIRE

Les nouveaux membres du CÉ sont invités à regarder les capsules de formation obligatoires; le document pdf *Formation obligatoire – Lien de départ* se trouve dans les fichiers de l'équipe Teams. Il est rappelé qu'il y a un lien de formation disponible sur Teams et dont les sept capsules de présentation permettent de pouvoir, en un court laps de temps, mieux appréhender les raisons d'être et les fondements en rapport avec l'existence d'un comité d'établissement.

La formation obligatoire est constituée de trois volets :

- Capsules : une série de capsules sous forme de diaporamas animés offrant notamment une vue d'ensemble des fonctions et pouvoirs d'un conseil d'établissement. Des exemples concrets sont également ajoutés pour aider à intégrer les notions importantes.
- Cahier du membre et de la direction de l'établissement : ce volet présente un cahier où sont consignés divers outils auxquels les membres d'un conseil d'établissement et la direction peuvent se référer en tout temps et tout au long de l'année scolaire.
- Fiches thématiques : Ces fiches présentent une description du thème (en quelques mots), des précisions, des conseils et suggestions de bonnes pratiques, des ressources, etc.
  Tous les membres du CÉ doivent visionner les 7 capsules obligatoires. Le lien sera déposé dans notre équipe Teams. La lecture des fiches thématiques pourra être faite au fur et à mesure, selon les thèmes qui seront à l'ordre du jour.

D'autre part, B. Bouganim rappelle qu'il est important que tous les membres remplissent le formulaire d'attestation après avoir suivi la formation. Le code QR est également projeté à l'écran afin que les membres présents qui ont complété la formation puissent remplir le formulaire.

6. POINTS D'INFOMATION

6.1. Mise en œuvre du Projet Éducatif 2023-2027

Beny Bouganim rappelle que nous sommes toujours dans la mise en œuvre du projet éducatif. Une évaluation des moyens est prévue au mois de juin 2026.

Objectif 1 : Augmenter idéalement de 5% la proportion d'élèves du centre ayant un résultat de 70% et plus à la compétence PO d'ici le 30 juin 2027.

1. Les élèves sont placés régulièrement en situation d'interaction orale. (Moyen 1.1)
2. Les élèves reçoivent régulièrement de la rétroaction lors des activités de production orale. (Moyen 1.2)

Objectif 2 : Augmenter idéalement de 5% la proportion d'élèves du centre qui poursuivent leurs études d'un niveau à l'autre.

Note importante : la formulation de l'objectif 2 a été revue afin de disposer de données permettant d'en vérifier l'atteinte. Par ailleurs, il nous semble plus pertinent d'évaluer la rétention sur l'ensemble de la durée de la session.

1. L'équipe-centre met en place des mesures qui favorisent l'engagement scolaire. (Moyen 2.1)
2. L'équipe-centre met en place un processus d'accompagnement et de suivi des élèves. (Moyen 2.2)

6.2. Poste de technicienne en Loisirs

Nous accueillons Jessica Mayta-Castaneda dans ce nouveau poste.

6.3 Formation d'un conseil d'élèves au centre William-Hingston
Le mercredi 8 avril aura lieu la toute première rencontre du conseil d'établissement. On rappelle que le mandat du Conseil d'élèves, d'une durée généralement d'un an, a pour objectif de représenter l'ensemble des élèves, de faire le lien avec la direction et les autres membres du personnel, et de contribuer à l'amélioration de la vie scolaire. Les membres élus sont consultés sur les enjeux importants du centre, organisent des activités, portent la voix des élèves et participent à divers projets. En s'impliquant au sein du Conseil d'élèves, les membres développent des compétences en démocratie et en leadership, tout en favorisant la circulation de l'information entre les élèves, la direction et le personnel.

6.4 FGArts
Le mercredi 1er avril dernier, nous avons eu l'occasion d'assister au vernissage en compagnie des élèves artistes. Toutes les œuvres de nos élèves ont été retenues et exposées. Ce fut un bel événement, nous sommes très fiers de nos élèves.
Beny Bouganim rappelle que l'événement se tient du 25 mars au 19 avril 2026 à l'Écomusée du fier monde. Les groupes du CWH seront également invités à une visite de l'exposition.
Le projet FGArts a vu le jour à la CSDM en 2003. Sous la direction de M. Carol Girard, l'intention était de valoriser la clientèle de la formation générale des adultes en leur donnant un espace pour exprimer leurs talents artistiques tout en favorisant la persévérance et l'engagement scolaires. Le projet visait aussi à encourager le retour à l'école et à retenir les élèves inscrits dans un parcours de formation. C'est une exposition annuelle en arts visuels regroupant les œuvres des élèves adultes du CSSDM. Pendant trois semaines, les élèves et acteurs de la FGA ainsi que le public ont l'occasion de visiter l'exposition à l'Écomusée du fier monde.

6.5 Cabane à sucre
La sortie aura lieu le jeudi 16 avril, on compte près de 300 élèves qui ont déjà payé et qui participeront. C'est une excellente participation.

6.6 Sorties en fin d'année
Pour souligner la fin de l'année scolaire, le centre souhaite organiser deux activités : une sortie pour les élèves de jour et une autre pour les élèves de soir. Pour les élèves de jour, l'idée retenue est un pique-nique au mont Royal. Pour les élèves de soir, nous envisageons une croisière sur le fleuve Saint-Laurent avec animation musicale. Il est également possible que d'autres centres de francisation se joignent à nous pour l'activité du soir.

6.7 Session d'été 2026

Nous commençons à organiser l'offre de service de la session d'été. Celle-ci commencera le jeudi 2 juillet et prendra fin le mardi 1er septembre, pour un total de 34 jours. Beny Bouganim rappelle l'offre de service de l'été dernier.

JOUR Francisation
-Niveaux 1 à 8 avec examens
-Programme sur 30 heures pour les élèves à temps complet
-Examens en fin de session pour tous les élèves
JOUR Francisation Alpha
-Session régulière avec examens
SOIR Francisation
-Niveaux 1 à 4a et 4b avec examens
-Consolidation pour les niveaux 4 à 8
SOIR Francisation Alpha
-Session régulière avec examens

Il est indiqué qu'il est important que les élèves réalisent des examens à la fin de la session. Il est également précisé qu'il est essentiel d'informer clairement les élèves en consolidation qu'ils n'auront pas d'examens à la fin de la session. B. Bouganim rappelle que cette situation s'est déjà présentée à l'été 2024, mais que plusieurs communications ont été transmises avant et pendant la session d'été 2025. Pour l'été 2026, nous veillerons à transmettre l'information aux élèves du soir avant le début des cours.

6.8 TEAMS – nouvelles restrictions

Beny Bouganim rappelle qu'à partir du 1er avril, la stratégie visant à assurer un environnement numérique plus sécuritaire pour les élèves sera déployée. Elle vise à réduire les risques de cyberintimidation, les échanges non-initiés par les enseignant.es, les nuisances en dehors des heures scolaires et les dérives possibles dans l'usage de Teams.

QUELS SONT LES CHANGEMENTS À COMPTER DU 1ER AVRIL?

Équipe enseignante
Aucun changement, accès complets
Autres corps d'emploi
Si la nature des fonctions nécessite de communiquer par Teams avec les élèves, une demande d'autorisation devra être soumise à un membre de la direction.
Élèves
-Les conversations entre élèves uniquement ne seront pas possibles. Les conversations existantes entre élèves seront supprimées.
-Les élèves pourront participer aux équipes et conversations créées par les enseignant.es ou par d'autres membres du personnel qui auront l'accès

Certains membres s'interrogent sur la pertinence d'appliquer les mêmes règles en FGA. Ils estiment que cela pénalise les élèves qui s'entraident grâce à l'outil TEAMS. B. Bouganim informe les membres qu'une consultation est actuellement en cours au centre de services.

7. DOSSIER OÙ IL EST QUESTION DE CONSULTER

7.1. Critères de sélection d'une direction d'établissement
Le formulaire FORMS est rempli par les membres. Les membres ont rempli le formulaire avec la présence de B. Bouganim, directeur.

8. DOSSIERS OÙ IL EST QUESTION D'APPROUVER

Aucun dossier.

9. SUIVI DU BUDGET

La version sommaire est présentée aux membres.

10. TOUR DE TABLE DES DIVERSES INSTANCES REPRÉSENTÉES

Élèves
Aucun ajout
Enseignants
Aucun ajout,
Professionnels
Aucun ajout.
Personnel de soutien

Aucun ajout.
Organisme sociocommunautaire
Aucun membre, des démarches sont en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 16h.

En attente d'une nouvelle présidence

Présidence

Direction d'établissement

Initiales de la Présidence

BB

Initiales de la Direction